



**Prise de position de la
Fédération Européenne de Prêtres Catholiques Mariés
à propos de l'accueil offert par Rome
aux prêtres anglicans mariés déçus par leur Église**

La Fédération Européenne de Prêtres Mariés souhaite exprimer son avis suite à la décision du Vatican de permettre aux prêtres anglicans mariés de passer avec leurs communautés à l'Église catholique sous certaines conditions.

1. Cette décision, ajoutée à l'existence traditionnelle de prêtres mariés de rite oriental, pourrait créer à terme une situation bénéfique à l'intérieur de l'Église catholique romaine, même si c'est sans le vouloir expressément. *Une coexistence de plus en plus naturelle de prêtres mariés avec des prêtres célibataires pourrait être **une étape vers le pluralisme dans le ministère presbytéral** et serait une véritable richesse.*

2. *Les organisations de prêtres mariés revendiquent le **libre choix d'un célibat facultatif** et la majorité des chrétiens le souhaitent aussi* comme en témoignent les sondages. Cette liberté ne va pas à l'encontre de la communion de l'Église et elle est tout à fait légitime. Elle permet aussi de ne plus subordonner le bien des communautés au choix de vie personnel des prêtres. Nous affirmons donc que cette liberté est nécessaire pour des raisons pastorales quand les communautés l'acceptent ou le décident.

3. Nous pensons toutefois qu'une telle décision de Rome demeurerait **une injustice sans aucun fondement ecclésial** si elle ne s'accompagnait pas de la réadmission des prêtres catholiques mariés qui le souhaitent, alors que plus de 100 000 d'entre eux ont été privés d'exercer leur ministère. Nous estimons que le fait de considérer ces derniers comme des traîtres et le fait d'encourager des prêtres anglicans à rompre la communion avec leur propre Eglise, révèle nt une *attitude hypocrite et que cela va générer une grande confusion dans les communautés.*

4. Cet arbitraire est difficile à admettre : ce qui paraît clair, c'est que ce nouveau clergé marié auquel on ouvre les portes de l'Église catholique romaine, *se caractérise par des idées intégristes et conservatrices, et plus précisément par son opposition à l'ordination des femmes et des homosexuels* dans la Communion anglicane, décision qui a été adoptée par celle-ci à la majorité. Nous pensons que **le type de prêtre** auquel le Vatican veut ainsi faire confiance n'est pas fidèle à l'ouverture évangélique ni à la lecture des signes que nous envoie le Saint-Esprit.

5. *Il nous semble que ce geste est nuisible pour l'oecuménisme* parce qu'il néglige le dialogue entrepris depuis tant d'années au profit d'un retour au catholicisme. Plutôt que de tenir compte des progrès réalisés par Vatican II et par les discussions de l'ARCIC sur l'eucharistie, sur les ministères et sur l'autorité dans l'Église, le Vatican recrute d'une façon malhonnête en permettant à des chrétiens d'esquiver une décision de leur Église. Il sème ainsi encore un peu plus la division dans une Église qui a déjà tant de difficultés à résoudre ses propres conflits portant surtout sur d'importantes questions morales .

6. Si le pluralisme consiste à accepter que les Anglicans puissent s'organiser et célébrer à leur manière tout en faisant partie de l'Église catholique romaine, pourquoi ne pas le permettre aussi en Amérique Latine et en Afrique, par exemple? Ce serait **une manière saine de respecter la différence des cultures et de reconnaître la priorité des communautés** et les liens des ministres avec elles. Pour créer un climat de pluralisme authentique, il faut permettre à chaque communauté de choisir la personne qui convient pour exercer le ministère, que ce soit un homme, une femme, un célibataire, ou une personne mariée, et débattre sur les différentes manières de comprendre les ministères. Et veiller à ce que le pluralisme des ministères ne soit pas un prétexte à discrimination entre prêtres mariés et prêtres célibataires.

Au nom de la FEPCM, le 4 novembre 2009

Ramón Alario (E), Claude Bertin (F), Ennio Bolognese (A), Paul Bourgeois (B), Franco Brescia (I),
Marcel Brillant (F), Pierre Collet (B), Jean Combe (F), Bernard Corbineau (F), Wilhelm Gatzen (D),
Mike Hyland (UK), Lorenzo Maestri (I), Joe Mulrooney (UK), Julio Perez Pinillos (E), Damian Sassin (D)

www.pretresmaries.eu